

Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI)

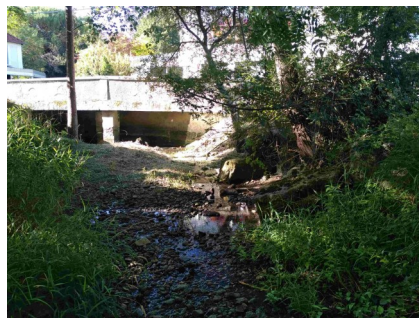
Bulletin : Suivi des cours d'eau en période d'étiage

En amont du bassin : **le 19/09/2025**

- La Beauronne de Chancelade
- Le Blâme
- Le Manoire
- La Boucheuse
- La Haute Loue
- Le Périgord

En aval du bassin : **le 18/09/2025**

- La Beauronne des Lèches
- La Beauronne de Saint-Vincent
- La Crempse
- Le Grolet
- Le Salembre
- Le Vern (3 stations)



Pourquoi ce suivi et ce document ?

L'objectif de ce document est d'informer les élus locaux et les partenaires de l'état quantitatif de nos cours d'eau.

En effet, les assecs sont de plus en fréquents et importants. Ils mettent en péril la vie aquatique de nos cours d'eau et limitent nos usages. Ce document synthétique vous permet de suivre l'évolution de quelques cours d'eau témoins présents sur le territoire de l'Isle aval.

Le syndicat a fait le choix de suivre le plus possible de cours d'eau afin de mettre un système d'alerte en cas d'assecs trop importants mettant en péril la faune aquatique et dans un second temps d'alerter les services compétents au vu des usagers.

Suivi de l'état des cours d'eau

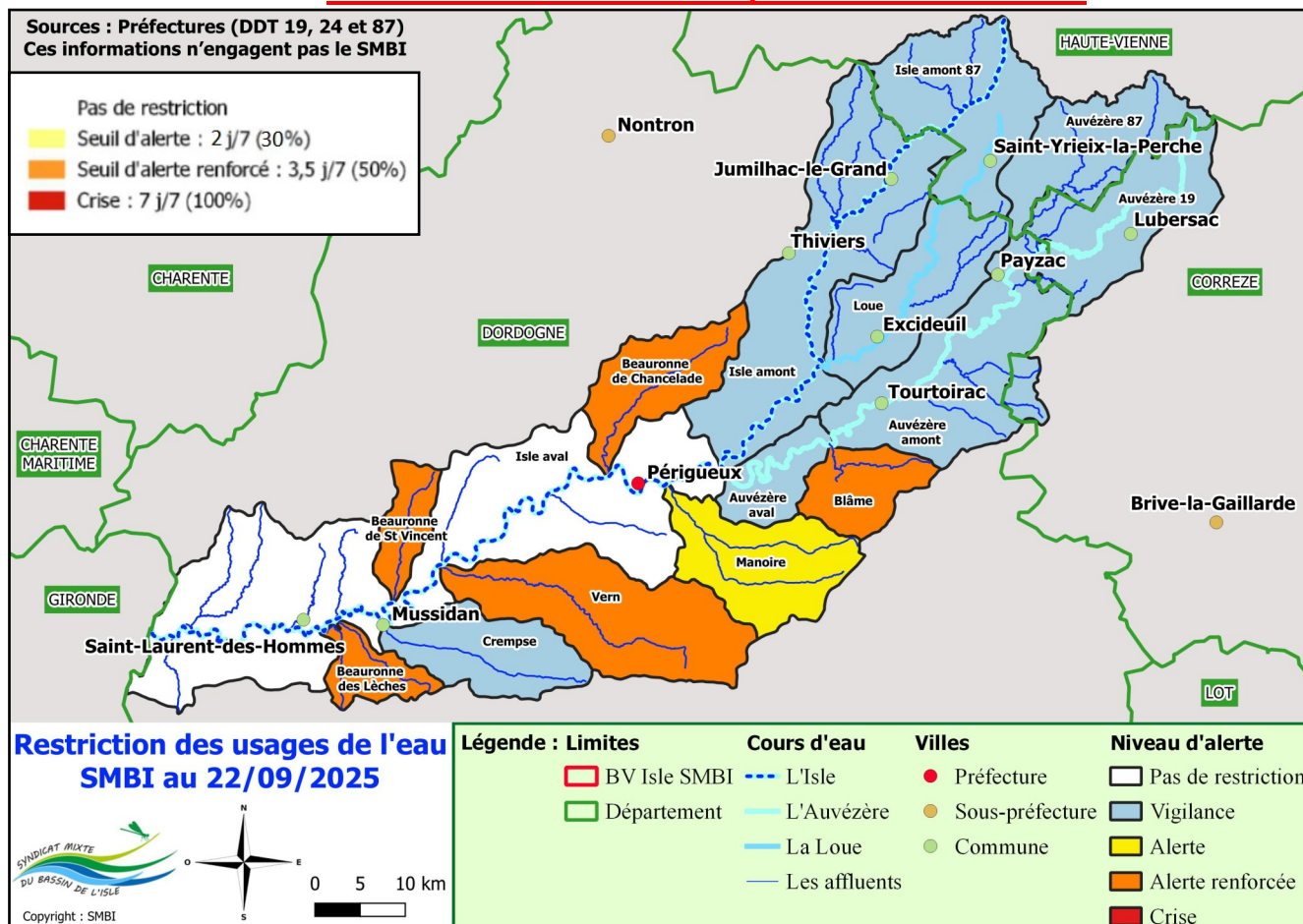
Le suivi consiste en plusieurs relevés de mesures (débit, réduction du lit, lecture du niveau sur une échelle si présente, appréciation sur l'état global du milieu).

- Acceptable pour la vie aquatique
- Vie aquatique mise en péril
- Vie aquatique très menacée (flaques)
- La vie aquatique n'est plus possible (assecs)
- Difficultés pour la vie aquatique

Ces données sont envoyées chaque lundi à EPIDOR qui centralise ces informations et les transmet aux services de l'Etat. Ces informations sont utilisées par la suite pour définir les arrêtés de restriction pour l'irrigation.

Une cartographie en ligne est disponible ici : <http://www.etiage-dordogne.fr/>

Arrêtés de restriction des prélèvements en eau



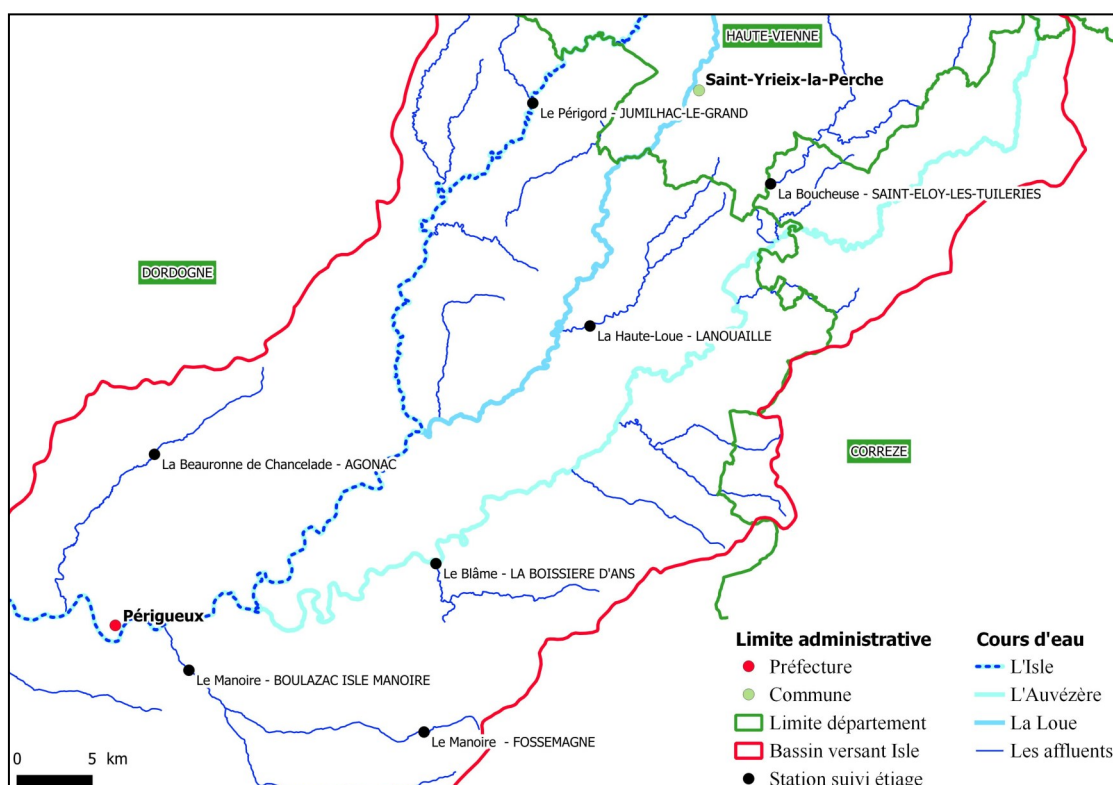
Estimation des débits des cours d'eau en amont

Cours d'eau	Lieu-dit	Commune	Débit estimé (litres / s) *		
			Précédent	Actuel	Tendance d'évolution
Le Manoire	Le Branchier - Moulin du Treuil	Boulazac et St Laurent sur Manoire	73	98	Augmentation
Le Blâme	La Guillaumette	La Boissière d'Ans	129	140	Augmentation
La Beauronne de Chancelade	La Gare	Agonac	33	30	Diminution
La Haute-Loue	Pontajembert	Lanouaille	214	185	Diminution
La Boucheuse	RD18 Limite 19/87	Saint-Eloy-les-Tuileries et Glandon	680	532	Diminution
Le Périgord	La Faye	Jumilhac-le-Grand	213	123	Diminution

* : L'appréciation terrain du technicien est prise en compte dans la mesure.

** : L'observation visuelle et la mesure de la hauteur d'eau sont prisent en compte

Localisation des stations



Cours d'eau en amont

Le Manoire



La Beaumonne de Chancelade



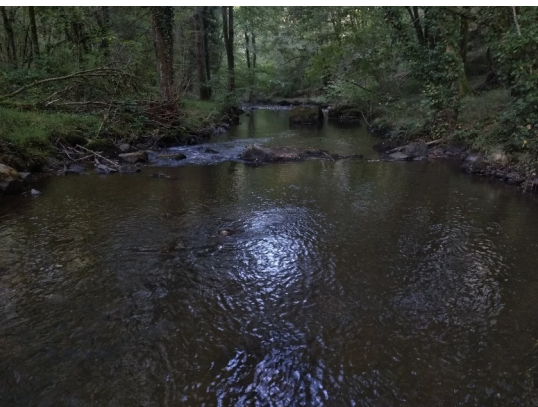
Le Blême



Le Périgord



La Haute-Loue



La Boucheuse



Estimation des débits des cours d'eau en aval

Cours d'eau	Lieu-dit	Commune	Débit estimé (litres / s) *		
			Précédent	Actuel	Tendance d'évolution
La Beauronne des Lèches	Pont de la Marconie	Les Lèches	51	44	Diminution
La Crempse	Centre bourg	Bourgnac	274	259	Diminution
Le Vern (amont) **	Le Mortier	Manzac sur Vern	Observation	Observation	Assec
Le Vern (médian)	RD 4	Manzac sur Vern	25	19	Diminution
Le Vern (aval)	Champroueix	Neuvic	82	82	Stagnation
Le Salembre **	Usine Aster	St Germain du Salembre	3	2	Diminution
La Beauronne de Saint Vincent	La Veyssière	St Jean d'Ataux	58	39	Diminution
Le Grolet **	Moulin du Bost	St Martin / St Laurent	5	3	Diminution

* : L'appréciation terrain du technicien est prise en compte dans la mesure.

** : L'observation visuelle et la mesure de la hauteur d'eau sont prisent en compte

Localisation des stations



Cours d'eau en aval

La Beaurnonne des Lèches



La Beaurnonne de St Vincent



La Crempse



Le Grolet



Le Salembre



Le Vern (médian), RD4



La Vern (aval), Champroueix



La Vern (amont), Le Mortier

